

Zoom sur

Hygiène

L'hygiène aussi, ça s'organise



Bactéries, virus, produits chimiques, poussières... Les mains et les tenues de travail peuvent véhiculer un nombre impressionnant de substances chimiques ou biologiques potentiellement dangereuses pour la santé. Quelques mesures simples d'hygiène, soutenues par une organisation appropriée, permettent de prévenir efficacement les risques liés à ces nuisances professionnelles.

❖ [Lire la suite](#)



Animation

"Pourquoi et comment bien se laver les mains"



Publication

"Installations sanitaires des entreprises"



Dépliant INPES

"Limitons les risques d'infection"



Dossier

"Risque chimique"

Actualités

SGH

Un nouvel étiquetage pour les produits chimiques dangereux



Avec l'adoption du règlement CLP (Classification, Labelling and Packaging) le 28 novembre, le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) entrera en application très prochainement. Outre la définition de nouvelles règles de classification, d'emballage et d'étiquetage, ce règlement prévoit l'établissement d'une liste de substances avec classification et étiquetage européens

harmonisés et d'un inventaire des classifications et des étiquetages. Il fixe aussi de nouvelles obligations de transmission d'information pour les fabricants et importateurs de substances chimiques.

❖ [Plus d'information](#)

❖ [Le dossier SGH](#)

Rapport

Retracer les expositions professionnelles

Un rapport établi par l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) présente un dispositif de traçabilité des expositions professionnelles. Il détaille une série de propositions pour assurer au mieux le suivi, dans la durée, des expositions des salariés.

❖ [Le rapport de l'Igas](#)

En Question

Qu'est ce qu'une fiche de poste ?

Tout employeur est tenu d'établir, et de tenir régulièrement à jour, une notice ou fiche de poste pour chaque poste ou situation de travail exposant les travailleurs à des agents chimiques dangereux. Ce document est destiné à informer les salariés des risques auxquels ils sont susceptibles d'être exposés et des mesures de prévention applicables. Il rappelle notamment les règles d'hygiène et, le cas échéant, les consignes relatives à l'emploi des équipements de protection collective ou individuelle.

Risque chimique :
fiche ou notice de poste

Vient de paraître

REACH

Registration, Evaluation, Authorisation of Chemicals


le 1er juin 2007. Ce dépliant présente les points clés du nouveau règlement.

❖ [Le dépliant](#)

Publication

REACH

Le règlement REACH relatif à l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques est entré en vigueur

Addictions

Un multimédia de l'INRS adopté par la MILDT

Le DVD "Alcool, drogues et travail" vient d'être reconnu par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT). Ce DVD, conçu par l'INRS et destiné à la sensibilisation aux addictions en lien avec le travail, a ainsi été inscrit au catalogue des outils de prévention agréés par la MILDT.

❖ [Alcool, drogues et travail](#)

Internet

Napo sur le web

À l'occasion du 10^e anniversaire de Napo, l'agence européenne pour la santé et la sécurité au travail a lancé un site internet dédié à ce personnage d'animation créé par un consortium d'instituts, dont l'INRS. On peut y suivre les aventures de ce héros gaffeur et sympathique qui a contribué à sensibiliser le grand public à la santé et à la sécurité au travail et s'est imposé comme une mascotte pour les préventeurs européens.

❖ [Napo's films](#)

Équipements de travail

Un décret transpose en droit français la directive européenne 2006/42/CE relative aux machines. Ce décret concerne principalement, la conception et la mise sur le marché des équipements de travail et des moyens de protection. Il traite également des dispositions concernant la location et la mise à disposition des équipements de protection individuelle d'occasion.

❖ [Le décret n° 2008-1156 du 7 novembre 2008](#)

Travailleurs détachés

Une circulaire de la Direction générale du travail, destinée aux entreprises étrangères établies hors de France et intervenant sur le territoire français, détaille les règles impératives à respecter en matière de droit du travail. Elle précise notamment leurs obligations concernant la santé et la sécurité au travail.

❖ [La circulaire DGT 2008/17 du 5 octobre 2008](#)

Toutes les actualités juridiques

Publication

Lingère, linger et équipier dans l'hôtellerie

Ce document propose une série de conseils pratiques pour évaluer et prévenir efficacement les risques professionnels liés au travail en lingerie.

❖ [Le document](#)

Publication

Ventilation des cabines d'application par pulvérisation de produits liquides

Ce guide pratique présente les informations essentielles à la conception, la construction, l'exploitation et le contrôle des installations de ventilation des cabines d'application par pulvérisation de produits liquides (peintures, vernis...).

❖ [Le guide](#)

Toutes les nouveautés INRS

Agenda

APPEL A COMMUNICATION

Prévenons le cancer professionnel

❖ [Appel à communication](#)

2-5 décembre - Lyon

Salon Pollutec

❖ [Le site du salon](#)

11-12 décembre - Paris

6^e Rencontre des personnes compétentes en radioprotection

❖ [Le site de la manifestation](#)

13-14 janvier - Montpellier

Salon Aid'O Soins 2009

❖ [Le site du salon](#)

4 et 5 février - Toulouse

Préventica Sud-Ouest 2009

❖ [Le site du congrès/salon](#)

[Consulter l'agenda complet](#)

Juridique

Sur le web



La manutention

Quels sont les risques liés à la manutention manuelle ? Comment les prévenir ? Ce site thématique de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST — Québec) apporte des éléments de réponses très documentés aux questions des préventeurs.



Le risque routier professionnel

Ce site lancé par la CRAM Alsace-Moselle rassemble des outils et des ressources documentaires dédiés à la prévention du risque routier professionnel. Il propose également une sélection de liens utiles ainsi qu'un forum de discussion.



Hygiène

L'hygiène aussi, ça s'organise

Bactéries, virus, produits chimiques, poussières... Les mains et les tenues de travail peuvent véhiculer un nombre impressionnant de substances chimiques ou biologiques potentiellement dangereuses pour la santé. Quelques mesures simples d'hygiène, soutenues par une organisation appropriée, permettent de prévenir efficacement les risques liés à ces nuisances professionnelles.

Les situations de travail exposent les salariés à de multiples nuisances. Les mains peuvent être au contact de produits chimiques ou de matières biologiques nocives. Ces contaminations, souvent invisibles, se déposent également sur les tenues et les équipements de travail. Agroalimentaire, traitement des déchets, BTP, santé, services à la personne... Tous les secteurs sont concernés. Les petites plaies, les contacts directs ou indirects (par l'intermédiaire d'objets contaminés) avec la bouche, le nez et les yeux sont autant de voies de pénétration des nuisances dans l'organisme. Selon leur nature, elles peuvent être à l'origine d'allergies, d'infections ou d'intoxications.

Se protéger soi et protéger les autres

Les risques ne se limitent pas aux seuls salariés directement exposés. Les mains souillées peuvent contaminer les objets usuels (poignées de portes, outils, crayons, téléphone...) et disséminer les substances nocives au sein du collectif de travail. Une simple poignée de main suffit pour transmettre virus et bactéries à ses collègues...ou à ses proches. Les tenues de travail constituent, elles aussi, des vecteurs de diffusion des nuisances hors de l'entreprise. Certaines poussières nocives peuvent par exemple s'accumuler dans le véhicule personnel des salariés. Un véhicule qui bien souvent est également utilisé pour les balades en famille...

Combiner organisation et comportements

La mise en œuvre de mesures simples contribue à réduire les risques mais également à les circonscrire au milieu professionnel. Les employeurs sont ainsi tenus de mettre à disposition de leurs salariés des installations sanitaires leur permettant d'assurer leur hygiène corporelle : des lavabos, des toilettes, et le cas échéant, des douches en nombre suffisant et en bon état de fonctionnement. Les mesures organisationnelles doivent reposer sur une bonne analyse : disposer les points de lavage à proximité des postes salissants, assurer le nettoyage régulier de ces installations, garantir le confort et l'intimité des utilisateurs... Quand cela s'avère nécessaire pour prévenir les contaminations liées aux tenues, chaque salarié devrait disposer de deux vestiaires, l'un réservé aux équipements de travail, l'autre utilisé pour le rangement des effets personnels. Lorsque cela est possible, il est conseillé d'effectuer le lavage des tenues au sein de l'entreprise. Dans les professions particulièrement salissantes ou susceptibles d'exposer les salariés à certaines nuisances spécifiques, la réglementation impose par ailleurs aux employeurs d'assurer eux-mêmes le nettoyage des équipements.

Hygiénique attitude

Les questions relatives à l'hygiène corporelle peuvent être plus délicates à aborder car elles relèvent de la sphère personnelle des salariés. Les entreprises doivent pourtant savoir s'emparer de ces problématiques et s'efforcer de responsabiliser leurs salariés. Car en la matière, chacun doit être acteur de sa sécurité. Outre les mesures liées à la manipulation de substances dangereuses (port de gants, de lunettes ou d'équipements de protection respiratoire...), changer de tenue en fin de poste et se laver régulièrement les mains sont des réflexes à acquérir. Il est notamment recommandé de se laver les mains avant d'effectuer les gestes qui rapprochent les mains du visage (manger, fumer, poser des lentilles de contact, se maquiller,...) avant et après être allé aux toilettes, avant les pauses, avant de quitter le travail... Ces mesures simples constituent le socle d'une culture de l'hygiène en entreprise. Mais également au dehors. Les bonnes habitudes en matière d'hygiène permettent par exemple de limiter les épidémies saisonnières (grippe, gastroentérite, rhume...) et pourraient un jour contribuer à freiner l'expansion de la pandémie grippale que redoutent aujourd'hui les experts mondiaux de la santé.



Animation

"Pourquoi et comment bien se laver les mains"



Publication

"Installations sanitaires des entreprises"



Dépliant INPES

"Limitons les risques d'infection"



Dossier

"Risque chimique"

www.inrs.fr

La Lettre d'information est éditée par le département *Produits d'information* de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS). Directeur de la publication : Jean-Luc MARIE, directeur général de l'INRS. Rédacteur en chef : Jacques GOZZO. Routage : logiciel SYMPA. Copyright INRS. Tous droits réservés. Conformément à la loi 2004-801 du 6 août 2004 (...) modifiant la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à l'INRS - 30 rue Olivier Noyer - 75014 Paris ou écrivez à contact@kiosque.inrs.fr